



Fleur voie publique police

Par **mike84553**, le **11/07/2014** à **22:41**

Bonjour,

Aujourd'hui, je me suis arrêté vers 20 h 30, le long de la station essence où il y avait de la lavande. J'en ai coupé pour faire un petit bouquet. En voulant partir, je me rends compte qu'un policier en civil me prenait en photo et, en partant, il m'a montré son brassard de Poilice.

Je risque quoi ?

Merci.

Par **alterego**, le **12/07/2014** à **20:31**

Bonjour,

De vous faire cueillir à votre tour au saut du lit.
Levez-vous plus tôt et quittez votre domicile avant 6 heures.

Cordialement

Par **Lag0**, le **13/07/2014** à **10:48**

Bonjour,

Il faudrait déjà savoir le statut de l'endroit où vous avez fait cette cueillette, domaine public ou domaine privé.

Par **moisse**, le **13/07/2014** à **19:07**

Bonsoir,

C'est encore un gros "enfumeur" bidon qui se la joue à effrayer les gens (ceux qui paraissent faibles) en usurpant une qualité qu'il ne possède pas.

Un véritable membre des forces de l'ordre, en présence d'un comportement délictueux se serait fait connaître et aurait intercepté l'auteur des faits.